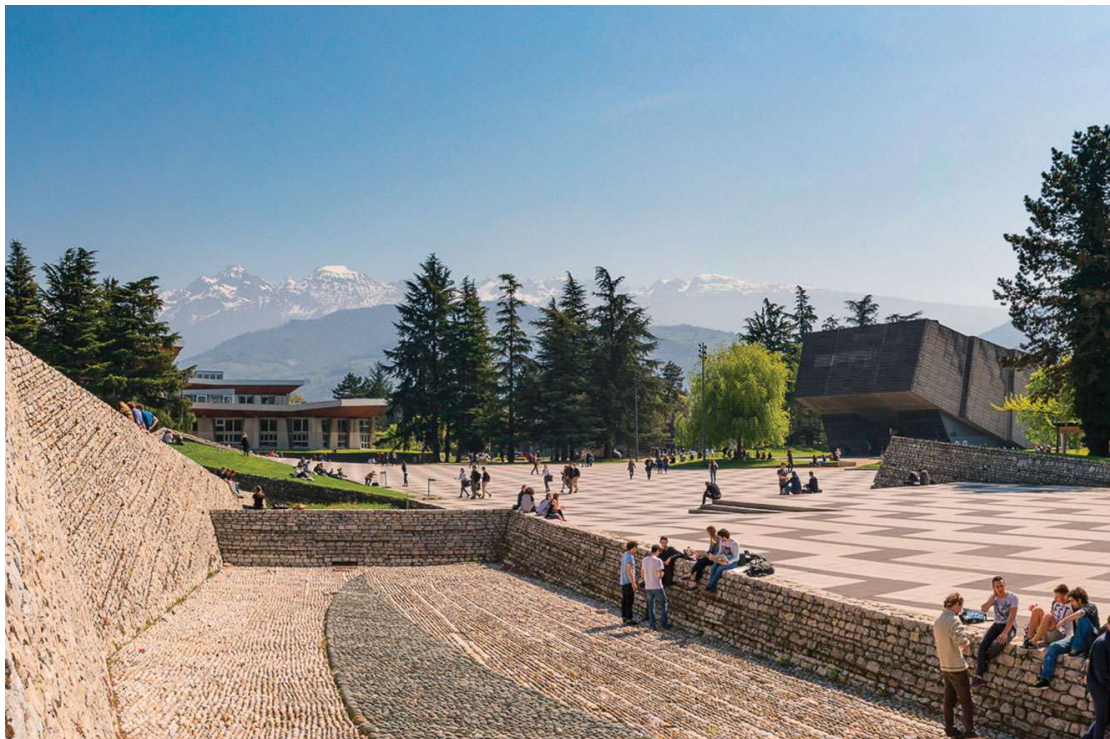


**Notice explicative pour constituer son dossier d'inscription à l'UGA
 Année universitaire 2026/2027**



Constituez votre dossier d'inscription administrative

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC).....	2
LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES.....	3
MONTANT DES DROITS NATIONAUX D'INSCRIPTION POUR 2026/2027.....	5
Modalités de paiement.....	5
CODES À UTILISER POUR COMPLÉTER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION.....	6
Rubrique « Baccalauréats et équivalences »	6
Liste des Bacs obtenus avant la réforme 2021.....	6
Liste des Bacs obtenus après la réforme de 2021.....	8
Rubrique « catégories socio-professionnelles » des parents et de l'étudiant.....	13
Rubrique « activité professionnelle »	14
Rubrique « quotité de travail »	14
Rubrique « situation de handicap »	14
Rubrique « aides financières – bourses – allocations ».....	15
Rubrique « sports »	16
Rubrique « codes pays ».....	17
DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES : STATUTS	
PARTICULIERS ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	21
LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE.....	21
PRATIQUE DU SPORT.....	22
INFOS PRATIQUES SUR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES.....	23

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Avant l'inscription administrative à l'université, vous devez vous acquitter de la taxe « CVEC ».

La **Contribution Vie Etudiante et Campus**, a été instaurée par la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (*La loi ORE du 08 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants instaure une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) depuis la rentrée 2018*).

C'est une **taxe / imposition** est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Qui doit s'en acquitter ?

Elle est due par tous les étudiants **en formation initiale** et en **contrat d'apprentissage**.

Cette contribution est payante et doit être acquise **avant d'effectuer l'inscription administrative**.

L'attestation de CVEC est **nominative** et à **renouveler chaque nouvelle année universitaire** (l'année universitaire de délivrance est indiquée sur l'attestation). Elle est cependant valable pour **plusieurs établissements** en cas d'inscriptions multiples de l'étudiant au cours de l'année universitaire (la même attestation est à utiliser pour chaque inscription de l'étudiant ou en cas de changement d'établissement en cours d'année).

Pour quel montant ?

L'attestation CVEC est payante ou gratuite selon la situation sociale de chaque étudiant mais elle est **obligatoire** dans tous les cas de figure.

Pour l'année 2026/2027, le montant **de la CVEC est de 105 €**.

Comment l'obtenir ?


La demande et le règlement de l'attestation de CVEC se font sur un site **géré par le CROUS** :

1. Vous devez vous rendre sur le site suivant : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
2. Cliquer sur la rubrique « *Obtenir votre attestation* » puis sélectionner le bouton « *Obtenir mon attestation - année universitaire en cours 2026-2027* ».
3. Si vous avez déjà un compte « *Mes services étudiants* », connectez-vous avec vos identifiants habituels. Sinon, créez-vous un compte via le lien « *formulaire d'inscription* » en bas de page.
4. Complétez les champs indiqués et n'oubliez pas de renseigner votre INE si vous en avez un.
5. Une fois la demande et/ou le paiement effectué, le CROUS vous délivre une attestation sur laquelle figure un numéro composé de 12 caractères (3 lettres, 1 chiffre, 6 lettres et 2 chiffres).
6. Ce numéro sera à renseigner au moment de votre inscription en ligne ou à fournir à votre scolarité en cas d'inscription par formulaire.

⚠ Même si vous êtes dans une situation qui entraîne l'exonération du paiement, vous devez faire une demande d'attestation sur ce site.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES


La liste des pièces justificatives ci-dessous est à consulter pour une inscription effectuée via le formulaire d'inscription. Lorsqu'il s'agit d'une inscription sur la plateforme en ligne, la liste des pièces est automatiquement générée [sur la plateforme de dépôt des pièces](#), que l'étudiant.e soit Primo ou Reins.

 En cas de modification d'une inscription effectuée en ligne, certaines pièces justificatives peuvent être ajoutées ou supprimées en fonction des modifications effectuées.

Pour information, en vertu de l'article 441-1 du code pénal, l'usage de faux est constitutif d'un délit

N°	Libellé pièce justificative	Primo	Reins
Pour tous les étudiant.e.s peu importe la situation			
00069	Formulaire d'inscription de l'année en cours complété et signé.	X	X
00043	Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour.	X	
00038	Attestation de l'année en cours de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) qui comporte un QR code (<i>sauf personnes relevant de la formation continue ou en contrat de professionnalisation</i>).	X	X
99999	1 photo d'identité (de face, sur fond uni) au format JPEG.	X	
↓ Titre d'accès à fournir selon le niveau de formation et/ou le type de diplôme obtenu ↓			
00042	Etudiant.e titulaire d'un baccalauréat français ou d'un DAEU : Relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU (pour une inscription en licence 1, BUT1 ou PASS) sur lequel figure l'INES.	X	
00044	Etudiant.e titulaire d'un diplôme étranger équivalent au baccalauréat : Diplôme justifiant l'admission obligatoirement traduit par un.e traducteur.rice assermenté.e.	X	
00046	Etudiant.e admis dans une formation sélective nécessitant un autre diplôme supérieur (<i>exemple : si admission dans un master 1, le niveau licence 3 est obligatoirement requis</i>) : Relevé de notes ou attestation de réussite du titre d'accès permettant l'inscription dans la filière d'admission.	X	X
Si vous êtes dans l'une de ces situations : pièce à fournir obligatoirement			
00007	Etudiant.e français.e ET âgé.e de moins de 25 ans : Certificat de participation à la « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC) ou du « Service National Universel » (SNU).	X	
00045	Etudiant.e français.e n'ayant pas encore effectué sa JDC ou SNU : Attestation de recensement.	X	
00008	Etudiant.e boursier.ère (que ce soit du CROUS sur critères sociaux ou du Gouvernement Français ou du ministère de la santé ou de l'IDEX ou du programme « Bienvenue en France ») : Attestation de bourse de l'année en cours sur laquelle est mentionné le niveau d'études équivalent à l'inscription effectuée à l'UGA. En l'absence de justificatif, l'étudiant.e ne peut pas être considéré.e comme boursier.ère. Il/Elle doit donc régler l'intégralité des droits universitaires pour être inscrit.e car impossible de bénéficier de l'exonération des droits d'inscription sans fournir cette pièce.	X	X
00091	Etudiant.e boursier.ère du programme "Bourse FULBRIGHT" : Attestation de bourse de l'année en cours sur laquelle est mentionné le niveau d'études équivalent à l'inscription effectuée à l'UGA. En l'absence de justificatif, l'étudiant.e ne peut pas être considéré.e comme boursier.ère. Il/Elle doit donc régler l'intégralité des droits universitaires pour être inscrit.e car impossible de bénéficier de l'exonération des droits d'inscription sans fournir cette pièce.	X	X
00032	Etudiant.e en formation continue ou reprise d'études ou alternance ou VAE ou VES : fiche d'autorisation d'inscription délivrée par le service FC de la composante ou la DFCA de l'UGA	X	X
00022	Etudiant.e ayant déjà été inscrit.e dans une autre université française : Fiche de transfert départ de l'université d'origine ou fiche de transfert arrivée de l'UGA (à récupérer auprès de la composante de l'UGA dans laquelle vous avez été admis.e) et à envoyer pour signature à votre établissement d'origine.	X	X

00016	Pupille de la nation : Carte de pupille de la nation.	X	X
00017	Personne en situation de handicap : « Carte Mobilité Inclusion » sur laquelle figure la mention « Invalidité ».	X	X
00034	Etudiant.e bénéficiant du statut de réfugié.e ou apatride, demandeur d'asile , sous protection subsidiaire, sous protection internationale ou étudiant.e en provenance d'Ukraine sous protection temporaire : Document attestant la situation.	X	X
00019	Etudiant.e en Master 2 MEEF 1^{er} ou 2nd degré et DU MEEF 1^{er} ou 2nd degré en alternance : Justificatif d'admission au concours.	X	X
00024	Etudiant.e inscrit.e en parallèle dans une autre université : Cas 1 : si université : copie du certificat de scolarité et du décompte des droits payés. Cas 2 : si autre établissement (IFSI, CPGE etc...) : copie du certificat de scolarité.	X	X
00036	Etudiant.e en année de césure : Contrat de césure signé.	X	X
00066	Etudiant.e en réorientation à l'UGA à l'issue du semestre 1 - (inscrit.e dans un autre établissement au 1^{er} semestre) ou CU étudiant.e UGA : Certificat de scolarité et décompte des droits déjà acquittés.	X	X
00047	Etudiant.e en contrat de professionnalisation : Contrat signé du/de la salarié.e et de l'entreprise.	X	X
00048	Etudiant.e en contrat d'apprentissage : Contrat signé du/de la salarié.e et de l'entreprise.	X	X
00049	Etudiant.e extracommunautaire - Rattachement à un.e citoyen.ne de l'UE / EEE / Suisse « Carte de séjour de membre de la famille d'un.e citoyen.ne de l'Union / EEE / Suisse » Ou «Carte de séjour - directive 2004/38/CE ».	X	X
00050	Etudiant.e extracommunautaire – Résident.e longue durée (ou son enfant) « Carte de résident.e longue durée – UE » ou « certificat de résidence algérien » + si enfant de cette personne → preuve de la filiation (extrait d'acte de naissance ou livret de famille traduit en français).	X	X
00051	Etudiant.e extracommunautaire Domicilié.e fiscalement en France depuis au moins 2 ans au 01/01/2026 3 avis d'imposition ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) pour les années 2024-2025-2026 (sur revenus 2023-2024-2025).	X	X
00052	Etudiant.e extracommunautaire Rattaché.e à un foyer fiscal en France depuis au moins 2 ans au 01/01/2026 3 avis d'imposition ou ASDIR du foyer auquel la personne est rattachée (avec une adresse en France) + copie de la déclaration des revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée.	X	X
00058	Etudiant.e extracommunautaire boursier.ère de l'ambassade de France Attestation de Bourse de l'Ambassade de France pour l'exonération partielle.	X	X
00053	Etudiant.e extracommunautaire inscrit.e en France en 2018/2019 Carte d'étudiant.e ou attestation d'inscription 2018-2019 indiquant l'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France.	X	X
00059	Etudiant.e extracommunautaire Québécois.e Copie du passeport Canadien + carte d'assurance maladie.	X	X
00054	Etudiant.e extracommunautaire qui n'entre dans aucune des situations précédemment citées : Formulaire UGA de demande d'exonération des droits différenciés <u>de l'année en cours</u> .	X	X

 D'autres pièces justificatives peuvent vous être demandées, qui sont propres à chaque composante. Dans ce cas-là, votre scolarité vous communiquera la liste des pièces supplémentaires à fournir à la suite de votre inscription.

MONTANT DES DROITS NATIONAUX D'INSCRIPTION POUR 2026/2027

Les frais d'inscriptions comprennent les droits de scolarité, la cotisation pour la bibliothèque interuniversitaire et les frais de gestion (montants fixés au niveau national).

Catégorie 1			
Droit national - niveau Licence		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
<i>Licence / Licence Pro / BUT / PASS / DAEU 2^{ème} et 3^{ème} année de médecine / pharmacie / maïeutique / DE Infirmier</i>	Droit niveau Licence	121,00 €	118,00 €
	BU	34,00 €	X
	Frais de Gestion	23,00 €	X
Total		178,00 €	118,00 €
Catégorie 2			
Droit national - niveau Master + DE Docteur médecine/pharmacie (cycle court)		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
<i>Master (M1-M2) 4^{ème} et 5^{ème} années maïeutique 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année médecine et pharmacie DE docteur en pharmacie (cycle court)</i>	Droit niveau Master	198,00 €	167,00 €
	BU	34,00 €	X
	Frais de Gestion	23,00 €	X
Total		255,00 €	167,00 €
Catégorie 3			
Droit national - Ingénieur		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
<i>Prépa ingénieur 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année ingénieur</i>	Droit Ingénieur	573,00 €	420,00 €
	BU	34,00 €	X
	Frais de Gestion	23,00 €	X
Total		630,00 €	420,00 €
Catégorie 4			
Droit national - Doctorat - + DE docteur médecine ou pharmacie (cycle long)		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
<i>Doctorat HDR Thèse conduisant au DE de docteur en Médecine ou Pharmacie</i>	Droit Doctorat	341,00 €	265,00 €
	BU	34,00 €	X
	Frais de Gestion	23,00 €	X
Total		398,00 €	265,00 €
Catégorie 5 & 6			
Droit national - Secteur santé DES / DESC		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
<i>DE de docteur en médecine (cycle long) DE de docteur en pharmacie (cycle long) DESC Médecine et biologie médicale (diplôme d'études spécialisées complémentaires) DES (diplôme d'études spécialisées) médecine et pharmacie</i>	Droit niveaux autres en médecine	469,00 €	351,00 €
	BU	34,00 €	X
	Frais de Gestion	23,00 €	X
Total		526,00 €	351,00 €

En plus des frais d'inscription, des contributions spécifiques et facultatives, donnant accès à des services supplémentaires pourront être demandées par les composantes pour certaines formations.
En cas de perte de la carte d'étudiant, l'édition du duplicata est payant (15 €).

MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement se fait **exclusivement** :

- Par **carte bancaire** pour les inscriptions en ligne
- Par **carte bancaire**, par **chèque** ou par **virement** pour les inscriptions effectuées via le formulaire d'inscription.

Au-delà d'un montant de **210 €**, les étudiants peuvent demander à payer ces frais en 3 fois :

- Les étudiants qui s'inscrivent par le web en font la demande directement sur la plateforme d'inscription.
- Les étudiants qui effectuent une inscription gestionnaire formulent leur demande de paiement en 3 fois à leur composante et le retourneront complété et signé par le détenteur du compte, accompagné d'un RIB et d'une photocopie de la carte d'identité du détenteur (si celui-ci n'est pas l'étudiant).

CODES À UTILISER POUR COMPLÉTER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

RUBRIQUE « BACCALAUREATS ET EQUIVALENCES »

Liste des Bacs obtenus avant la réforme 2021

Code bac (Champ Série)	Libellé	Code bac (Champ Série)	Libellé
0001	0001-bac international	HOT	HOT-Hôtellerie
0002	0002-bacs européens	251	L-Littéraire sp. langue vivante 3
0021	0021-bacs professionnels industriels	252	L-Littéraire sp. langue viv renforcée
0022	0022-bacs professionnels tertiaires	253	L-Littéraire sp. langue régionale
0023	0023-bacs professionnels agricoles	254	L-Littéraire sp. latin
0030	0030-capacite en droit	255	L-Littéraire sp. grec ancien
0031	0031-titre étranger admis en équivalence	256	L-Littéraire sp. mathématiques
67	Validation des études à l'étranger	257	L-Littéraire sp.arts
0032	0032-titre français admis en dispense	258	L-Littéraire sp. cinéma audiovisuel
0033	0033-ESEU A	259	L-Littéraire sp. musique
DAEA	Dip. d'accès aux études universitaires A	260	L-Littéraire sp. théâtre expression
0034	0034-ESEU B	261	L-Littéraire sp. histoire des arts
DAEB	Dip. d'accès aux études universitaires B	262	L- Littéraire sp droit enjeux monde contemporain
0035	0035-promotion sociale	263	L-Littéraire sp. arts du cirque
17	validation d'études - expériences pro.	L	L-Littérature
0036	validation d'acquis professionnels	201	S-sp. mathématiques
66	validation des acquis de l'expérience	202	S-sp. physique chimie
14	examen spécial IUT	203	S-sp. sciences de la vie-terre
0037	0037-autres cas de non bacheliers	204	S- sp. biologie écologie
A	A-philosophie-lettres X	205	S- sp. technologie industrie
A1	A1-lettres-sciences	206	S- sp. sciences de l'ingénieur
A2	A2-lettres-langues	207	S- sp. Informatique. & sciences numériques
A3	A3-lettres-arts plastiques	208	S- sp. Ecologie agronomie & territoires
A4	A4-langues-mathématiques	S	S-Scientifique
A5	A5-langues	SMS	SMS-Sciences Médico-Sociales
A6	A6-éducation musicale	ST2S	ST2S-Sciences et technologie de la santé
A7	A7-arts plastiques	STAE	STAE-Sciences et techno.agronomie-env.
B	B-économique et social	STAV	STAV-Science et techno.agronomie & vivant
B	Technique et économie (avant 1967)	STG	STG-Sciences et technologies de gestion
C	C-mathématiques et sciences physiques	706	STG-1 sp. Communication - GRH
Z3	Mathématiques Élémentaires (avant 1967)	705	STG-2 sp. Compta. finance d'entreprises
D	D-mathématiques et sciences de la nature	708	STG-3 sp. Gestion systèmes d'info
Z2	Sciences expérimentales (avant 1967)	707	STG-4 sp. Mercatique
DP	D'-sciences agronomiques et techniques	401	STI-Sp. Génie mécanique
E	E-Mathématiques et techniques	402	STI-Sp. Génie civil
301	ES-Sp. sciences.eco.et sociales	403	STI-Sp. Génie énergétique
302	ES-Sp. maths ou maths appliquées	404	STI-Sp. Génie des matériaux
303	ES-Sp. LEA	405	STI-Sp. Génie électronique
304	ES-Sp. langue vivante 3	406	STI-Sp. Génie électrotechnique
305	ES-Sp. langue vivante 1	407	STI-Sp. Arts appliqués
308	ES-Sp. langue vivante 2	408	STI-Sp. Génie optique
306	ES-Sp. Sciences sociales et politiques	STI	STI-Sciences et techniques industrielles
307	ES-Sp. Économie approfondie	450	STL-Sp. non précisée
ES	ES-Economique et social	451	STL-Sp. biochimie-génie biologique
F	F-spécialité non précisée	452	STL-Sp. chimie labo et procédés industr
F1	F1-construction mécanique	453	STL-Sp. physique labo et procédés ind
F10	F10-microtechnique (avant 1984)	454	STL-Sp. Biotechnologies
F10A	F10A-microtechnique option appareillage	455	STL-Sp. Sc. physiq. chim. appliq. labo.

Code bac (Champ Série)	Libellé	Code bac (Champ Série)	Libellé
F10B	F10B-microtechnique option optique	STL	STL-Sciences et techno. de laboratoire
F11	F11- Musique et TMD Musique	711	STMG - sp. Gestion et finance
F11P	F11P- Danse et TMD Danse	710	STMG - sp. Mercatique
F12	F12-arts appliqués	709	STMG - sp. Ressources humaines communication
F2	F2-électronique	712	STMG - sp. Gestion des systèmes d'info.
F3	F3-électrotechnique	STMG	STMG -Sc. Techno. management et gestion
F4	F4-génie civil	STPA	STPA-Sciences et techno.prod agro- alimentaire
F5	F5-physique	702	STT-Sp. action et communication commercial
F6	F6-chimie	701	STT-Sp. action et communication administration
F7	F7-biologie option biochimie	703	STT-Sp. comptabilité et gestion
F7P	F7P-biologie option biologie	704	STT-Sp. informatique et gestion
F8	F8-sciences médico-sociales	STT	STT-Sciences et technologies tertiaires
F9	F9-équipement technique-bâtiment	TD2A	STD2A-Sc. Techno du design&arts appliqués
G	G-spécialité non précisée	TI2D	STI2D-Sc&techno indust & développement durable
G1	G1-techniques administratives	409	STI2D-Sp. innov. techno. & eco-concept.
G2	G2-techniques quantitatives de gestion	410	STI2D-Sp. système d'inform. et numérique
G3	G3-techniques commerciales	411	STI2D-Sp. énergie et environnement
H	H-techniques informatiques	412	STI2D-Sp. Architecture et construction
STHR	ST de l'Hôtellerie et de la Restauration (à compter de 2018)		

Liste des Bacs obtenus après la réforme de 2021

Liste de toutes les séries de bacs avec leurs spécialités

Nouveau Bac Général (NBGE)
010500 - HUMANITES, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE
024100 - LITTÉRATURE ET LCA LATIN
024200 - LITTÉRATURE ET LCA GREC
030008 - LANGUES LITT. et CULT. ETRANG. et REGION
030108 - LITTÉRATURE EN ALLEMAND
030118 - LLC ALLEMAND PAR CORR.
030208 - LITTÉRATURE EN ANGLAIS
030218 - LLC ANGLAIS PAR CORR.
030228 - LLC ANGLAIS HORS ETAB.
030308 - LITTÉRATURE EN ARABE
030608 - LITTÉRATURE EN ESPAGNOL
030618 - LLC ESPAGNOL PAR CORR.
030908 - LITTÉRATURE EN ITALIEN
030918 - LLC ITALIEN PAR CORR.
031108 - LITTÉRATURE EN PORTUGAIS
031408 - LITTÉRATURE EN RUSSE
035108 - BASQUE LV8
035208 - BRETON LV8
035308 - CATALAN LV8
035408 - CORSE LV8
036308 - TAHITIEN LV8
037308 - CREOLE LV8
043900 - HIST.-GEO. GEOPOLITIQUE & SC.POLITIQUES
050700 - SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
061300 - MATHEMATIQUES
062300 - PHYSIQUE-CHIMIE
062900 - SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
067300 - SCIENCES DE L'INGENIEUR
074700 - NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
082500 - DANSE
083200 - MUSIQUE
090100 - ARTS PLASTIQUES
275700 - HISTOIRE DES ARTS
278500 - THEATRE
278600 - ARTS DU CIRQUE
285200 - CINEMA-AUDIOVISUEL
304500 - BIOLOGIE-ECOLOGIE
480600 - SCIENCES DE L'INGENIEUR ET SC. PHYSIQUES
999997 - PAS DE SPÉCIALITÉ 1
999998 - PAS DE SPÉCIALITÉ 2
999999 - PAS DE SPÉCIALITÉ 3

BAC FRANÇAIS INTERNATIONAL (BFI)

XXXXX – CODE A VENIR

SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (2TMD)

085200 - CULTURE ET SCIENCES CHOREGRAPHIQUES

085300 - CULTURE ET SCIENCES MUSICALES

085400 - PRATIQUE CHOREGRAPHIQUE

085500 - PRATIQUE MUSICALE

366900 - ECONOMIE, DROIT ET ENVIR. SPECT. VIVANT

451900 - CULTURE ET SCIENCES THEATRALES

452000 - PRATIQUE THEATRALE

999997 – PAS DE SPÉCIALITÉ 1

999998 – PAS DE SPÉCIALITÉ 2

999999 – PAS DE SPÉCIALITÉ 3

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL (ST2S)

307600 - SCIENC. et TECH. SANITAIRES et SOCIALES

307700 - BIOLOGIE et PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES

309800 - CHIMIE, BIOLOGIE & PHYSIOPATHO. HUMAINES

480500 - PHYSIQUE-CHIMIE POUR LA SANTE

999997 – PAS DE SPÉCIALITÉ 1

999998 – PAS DE SPÉCIALITÉ 2

999999 – PAS DE SPÉCIALITÉ 3

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE (STL)

069700 - SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABO.

302100 - BIOCHIMIE-BIOLOGIE

313600 - BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE

313700 - BIOTECHNOLOGIE

480700 - PHYSIQUE-CHIMIE ET MATHÉMATIQUES

999997 – PAS DE SPÉCIALITÉ 1

999998 – PAS DE SPÉCIALITÉ 2

999999 – PAS DE SPÉCIALITÉ 3

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT (STAV)

070800 - TECHNOLOGIE

696100 - GESTION RESS ET ALIM

696200 - TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

696300 - TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE

999997 – PAS DE SPÉCIALITÉ 1

999998 – PAS DE SPÉCIALITÉ 2

999999 – PAS DE SPÉCIALITÉ 3

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION (STHR)

406100 - ECONOMIE-GESTION HOTELIERE

406600 - ENSEIGN.SCIENTIF. ALIMENT.-ENVIRONNEMENT

406800 - SC. & TECHNOLOGIES CULINAIRES & SERVICES

406900 - SC. & TECHNO. CULINAIRES & SERVICES-ESAE

999997 – PAS DE SPÉCIALITÉ 1

999998 – PAS DE SPÉCIALITÉ 2

999999 – PAS DE SPÉCIALITÉ 3

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (TI2D)
073600 - INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPT.
074900 - INNOVATION TECHNOLOGIQUE
175200 - ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION
181700 - ENERGIES ET ENVIRONNEMENT
242000 - SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUE
480700 - PHYSIQUE-CHIMIE ET MATHÉMATIQUES
490100 - INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
999997 – PAS DE SPÉCIALITÉ 1
999998 – PAS DE SPÉCIALITÉ 2
999999 – PAS DE SPÉCIALITÉ 3
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS (TD2A)
062300 - PHYSIQUE-CHIMIE
074800 - OUTILS ET LANGAGES NUMÉRIQUES
451500 - DESIGN ET MÉTIERS D'ART
451600 - ANALYSE ET MÉTHODES EN DESIGN
451700 - CONCEPT.CREAT. EN DESIGN ET MET. D'ART
999997 – PAS DE SPÉCIALITÉ 1
999998 – PAS DE SPÉCIALITÉ 2
999999 – PAS DE SPÉCIALITÉ 3
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (STMG)
347200 - MERCATIQUE (MARKETING)
366800 - DROIT ET ÉCONOMIE
373200 - SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION
416600 - RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION
434500 - MANAGEMENT
435500 - GESTION ET FINANCE
436700 - SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE
999997 – PAS DE SPÉCIALITÉ 1
999998 – PAS DE SPÉCIALITÉ 2
999999 – PAS DE SPÉCIALITÉ 3

Liste de toutes les séries de bacs avec leurs options

Nouveau Bac Général (NBGE)
030203 - ANGLAIS LV3
035103 - BASQUE LV3
031203 - NEERLANDAIS LV3
030403 - CHINOIS LV3
030303 - ARABE LV3
036203 - PROVENCAL LV3
030603 - ESPAGNOL LV3
030903 - ITALIEN LV3
031003 - JAPONAIS LV3
031103 - PORTUGAIS LV3
030103 - ALLEMAND LV3
031403 - RUSSE LV3
275700 - HISTOIRE DES ARTS
083200 - MUSIQUE
090100 - ARTS PLASTIQUES
278000 - ATELIER ARTISTIQUE
285200 - CINEMA-AUDIOVISUEL
082500 - DANSE
102500 - HIPPOLOGIE ET EQUITATION
003000 - PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES
100100 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
278500 - THEATRE
005300 - LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
020300 - LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE LATIN
020400 - LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE GREC
480400 - MATHEMATIQUES EXPERTES
365700 - DROIT GRANDS ENJEUX MONDE CONTEMPORAIN
480300 - MATHEMATIQUES COMPLEMENTAIRES
309700 - AGRONOMIE-ECONOMIE-TERRITOIRES
SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (2TMD)
275700 - HISTOIRE DES ARTS
083200 - MUSIQUE
082500 - DANSE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL (ST2S)
275700 - HISTOIRE DES ARTS
083200 - MUSIQUE
090100 - ARTS PLASTIQUES
278000 - ATELIER ARTISTIQUE
285200 - CINEMA-AUDIOVISUEL
082500 - DANSE
100100 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
278500 - THEATRE
005300 - LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT (STAV)
600200 - HIPPOLOGIE-EQUITATION
693800 - PRATIQUES SOC. ET CULTUR.
691400 - E.P.S.
653000 - PRATIQUES PROF.
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS (TD2A)
275700 - HISTOIRE DES ARTS
083200 - MUSIQUE
090100 - ARTS PLASTIQUES
285200 - CINEMA-AUDIOVISUEL
082500 - DANSE
100100 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
278500 - THEATRE
005300 - LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION (STHR)
031203 - NEERLANDAIS LV3
030603 - ESPAGNOL LV3
083200 - MUSIQUE
090100 - ARTS PLASTIQUES
285200 - CINEMA-AUDIOVISUEL
100100 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
278500 - THEATRE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (TI2D)
275700 - HISTOIRE DES ARTS
083200 - MUSIQUE
090100 - ARTS PLASTIQUES
285200 - CINEMA-AUDIOVISUEL
100100 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
278500 - THEATRE
005300 - LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
104100 - EDUC. PHYSIQUE ET SPORTIVE DE COMPLEMENT
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE (STL)
275700 - HISTOIRE DES ARTS
083200 - MUSIQUE
090100 - ARTS PLASTIQUES
285200 - CINEMA-AUDIOVISUEL
082500 - DANSE
100100 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
278500 - THEATRE
005300 - LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (STMG)
275700 - HISTOIRE DES ARTS
083200 - MUSIQUE
090100 - ARTS PLASTIQUES
278000 - ATELIER ARTISTIQUE
285200 - CINEMA-AUDIOVISUEL
082500 - DANSE
100100 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
278500 - THEATRE
005300 - LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
104100 - EDUC. PHYSIQUE ET SPORTIVE DE COMPLEMENT

RUBRIQUE « CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES » DES PARENTS ET DE L'ETUDIANT

(Si ce dernier est salarié (les demandeurs d'emploi ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession))

Code	Libellé long	Commentaires
10	Agriculteurs exploitants	cultivateurs, éleveurs, exploitants forestiers, horticulteurs, maraîchers, patrons-pêcheurs
21	Artisans	petits patrons de moins de 10 salariés : couvreurs, charpentiers, cordonniers, forgerons, garagistes, maçons, peintres, routiers, ...
22	Commerçants et assimilés	commerçants détaillants de l'alimentation, patrons de café, restaurants, hôtels, agents immobiliers, agents d'assurance, ...
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	PDG, administrateurs de société, entrepreneurs, grossistes
31	Professions libérales	médecins, dentistes, psychologues, vétérinaires, pharmaciens, avocats, notaires, conseillers juridiques, experts-comptables, architectes
33	Cadres de la Fonction publique	catégorie A fonction publique et assimilés : administrateurs civils, attachés d'administration, officiers armée et gendarmerie
34	Professeurs, professions scientifiques (yc médecin hosp)	personnel direction établissements scolaires, professeurs agrégés, stagiaires et certifiés, enseignants du supérieur, chercheurs, médecins hospitaliers
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	journalistes, écrivains, artistes, bibliothécaires, professions des arts et des spectacles, conservateurs musées
36	Officier et élève, officier des armées	
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	cadres administratifs et financiers de petites et moyennes entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques	ingénieurs, directeurs techniques, directeurs de production, personnel navigant, officiers de marine marchande
42	Instituteurs et assimilés	Professeurs, CPE, maîtres auxiliaires, surveillants, moniteurs et éducateurs sportifs
43	Professions intermédiaires santé et travail social	infirmiers, puéricultrices, sages-femmes, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, préparateurs en pharmacie
44	Clergé, religieux	clergé séculier, clergé régulier
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	catégorie B de la fonction publique, contrôleurs PTT, impôts, ..., inspecteurs et officiers de police, adjudants
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	secrétaires de direction, représentants, techniciens comptables, chefs de rayon, gérants de magasin, commerciaux
47	Techniciens	techniciens divers, dessinateurs industriels, géomètres, assistant technique
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	maîtres d'équipage (pêche, marine marchande), chefs chantier et conducteurs de travaux (non-cadres)
50	Aide éducateur	
52	Employés civils et agents service fonction publique	employés de la poste et France Télécom, employés bureau, aides-soignantes, standardistes, adjoints administratifs, ambulanciers
53	Policiers et militaires	gendarmes, agents de police, pompiers, surveillants pénitenciers
54	Employés administratifs d'entreprise	employés de bureau, standardistes, hôtesse accueil d'une entreprise privée, hôtesse de l'air
55	Employés de commerce	vendeurs, caissiers, pompistes
56	Personnels des services directs aux particuliers	serveurs, manucures, esthéticiennes, coiffeurs (salariés),,, concierges, assistantes maternelles
62	Ouvriers qualifiés dans l'industrie	mécaniciens, mineurs, jardiniers, travaux publics, soudeurs, dockers, magasiniers, conducteurs de véhicules
63	Ouvriers qualifiés dans l'artisanat	
64	Chauffeurs	
65	Ouvriers qualifiés manut.magasin.Transport	
67	Ouvriers non qualifiés dans l'industrie	apprentis boulanger, charcutier, manutentionnaires
68	Ouvriers non qualifiés dans l'artisanat	
69	Ouvriers agricoles	ouvriers de l'élevage, maraîchage, horticulture, viticulture, ... et marins-pêcheurs
71	Retraités - anciens agriculteurs	
72	Retraités - anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	
74	Retraités cadres	
75	Retraités professions intermédiaires	
77	Retraités employés	
78	Retraités ouvriers	
81	Chômeur n'ayant jamais travaillé	
83	Militaires du contingent	
84	Elèves/étudiants	
85	Sans profession -60 ans (hors retraité)	
86	Sans profession +60 ans (hors retraité)	
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	

RUBRIQUE « ACTIVITE PROFESSIONNELLE »

00	Autres activités
L	Etudiant bénéficiant d'un emploi avenir
K	Etudiant fonctionnaire ou militaire
I	Interne en médecine

RUBRIQUE « QUOTITE DE TRAVAIL »

A	Temps complet (>=année universitaire) y compris contrats d'apprentissage et contrats professionnels
B	Temps partiel +150H/trim. (>=année universitaire)
C	Temps partiel -150H/trim. (>=année universitaire)
D	Temps partiel -150H/trim. (>=année universitaire)
E	Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> avec indemnité <input type="checkbox"/> sans indemnité
G	Temps plein - financement dédié à la thèse
H	Temps Partiel - financement dédié à thèse

RUBRIQUE « SITUATION DE HANDICAP »

1	Déficiences visuelles-cécité
2	Déficiences visuelles-autres
3	Déficiences auditives-surdités sévère
4	Déficiences auditives-autres
5	Déficiences motrices-incapacité manuelle
6	Déficiences motrices-trouble locomotion
7	Troubles psychologiques
8	Maladies invalidantes
9	Troubles cognitifs de l'apprentissage
10	Incapacité temporaire
11	Autres handicaps

RUBRIQUE « AIDES FINANCIÈRES – BOURSES – ALLOCATIONS »

Code	Libellé aide financière	Code	Libellé aide financière
I	Bourse sur critères sociaux	O	Autre bourse
A	Soutien financier doctorants	Q	Aucune aide
C	Bourse sur critères universitaires	R	Bourse de mérite
D	Bourse sans exonération de droits (collectivités territoriales)	S	Bourse du gouvernement français
F	Bourse du gouvernement étranger	T	Bourse de mobilité
G	Prêt d'honneur	V	Bourse en instance
H	Prêt bancaire	W	Salaire association
I	Ressources des parents	X	Autre aide financière
J	Ressources du conjoint	Y	Salaire laboratoire CNRS
K	Salaire	Â	Allocation de recherche (Région)
L	Allocations chômage ou Allocation formation reclassement (AFR)	Ä	Allocation de recherche (ADEME)
M	Bourse régionale	È	Allocations d'études
N	Bourse ERASMUS		

RUBRIQUE « SPORTS »

ODE	LIBELLE	CODE	LIBELLE
AA	V.T.T.	BT	SAUT A SKI
AB	AERONAUTIQUE	BU	SAUVETAGE SECOURISME
AC	ATHLETISME	BV	SAVATE
AD	AUTOMOBILE	BW	SKI
AE	AVIRON	BX	SKI ALPIN
AF	BADMINTON	BY	SKI FOND
AG	BALL-TRAP	BZ	SKI NAUTIQUE
AH	BASEBALL	CA	SPORT BOULES
AI	BASKET-BALL	CB	SPORTS DE GLACE
AJ	BIATHLON	CC	SQUASH
AK	BILLARD	CD	SURF
AL	BOWLING	CE	TAEKWONDO
AM	BOXE	CF	TENNIS
AN	BOXE FRANCAISE	CG	TENNIS DE TABLE
AO	CANOE-KAYAK	CH	TIR
CO	COURSE ORIENTATION	CI	TIR A L'ARC
CP	CYCLISME	CJ	TRIATHLON
CQ	DANSE	CK	VOILE
AP	EQUITATION	CL	VOL A VOILE
AQ	ESCALADE	CM	VOL LIBRE
AR	ESCRIME	CN	VOLLEY BALL
AS	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS		
AT	FOOTBALL		
AU	FOOTBALL AMERICAIN		
AV	GOLF		
AW	GYMNASTIQUE		
AX	GYMNASTIQUE : Gymnastique Rythmique		
AY	HALTEROPHILIE		
AZ	HANDBALL		
BA	HANDISPORT		
BB	HOCKEY		
BC	JUDO		
BD	KARATE		
BE	LUTTE		
BF	MONTAGNE ET ESCALADE		
BG	MOTOCYCLISME		
BH	MOTONAUTIQUE		
BI	NATATION		
BJ	NATATION : water-polo		
BK	PARACHUTISME		
BL	PELOTE BASQUE		
BM	PENTATHLON MODERNE		
BN	PETANQUE		
BO	PLANCHE A VOILE		
BP	PLONGEE		
BQ	ROLLER SKATING		
BR	RUGBY A XIII		
BS	RUGBY		

RUBRIQUE « CODES PAYS »

■ Pays identifiés en jaunes → pays communautaires : UE / EEE (Islande / Liechtenstein / Norvège) - Suisse / Monaco / Andorre **et étudiants Canadiens provenant du Québec** (non concernés par les droits différenciés)

■ Pays identifiés en vert → autres pays non concernés par les droits différenciés

Code Pays	Libellé long	Code Nationalité	Libellé Nationalité
212	AFGHANISTAN	212	AFGHAN(E)
303	AFRIQUE DU SUD	303	SUD AFRICAIN(E)
125	ALBANIE	125	ALBANAIS(E)
352	ALGERIE	352	ALGERIEN(NE)
109	ALLEMAGNE	109	ALLEMAND(E)
130	ANDORRE	130	ANDORRAN(NE)
395	ANGOLA	395	ANGOLAIS(E)
441	ANTIGUA ET BARBUDA	441	ANTIGUA ET BARBUDA
201	ARABIE SAOUDITE	201	SAOUDIEN(NE)
415	ARGENTINE	415	ARGENTIN(E)
252	ARMENIE	252	ARMENIEN(E)
501	AUSTRALIE	501	AUSTRALIEN(NE)
990	AUTRES PAYS	990	INCONNUE
110	AUTRICHE	110	AUTRICHIEN(NE)
253	AZERBAIDJAN	253	AZERI(E)
436	BAHAMAS	436	BAHAMAS
249	BAHREIN	249	BARHEINIEN(NE)
246	BANGLADESH	246	BENGALI(E)
434	BARBADE	434	BARBADE
131	BELGIQUE	131	BELGE
429	BELIZE	429	BELIZE
327	BENIN	327	BENINOIS(E)
214	BHOUTAN	214	BHOUTAN
148	BIELORUSSIE	148	BIELORUSSE
224	BIRMANIE	224	BIRMAN(E)
418	BOLIVIE	418	BOLIVIEN(NE)
118	BOSNIE HERZEGOVINE	118	BOSNIAQUE
347	BOTSWANA	347	BOTSWANAIS(E)
416	BRESIL	416	BRESILIEN(NE)
225	BRUNEI	225	BRUNEI
111	BULGARIE	111	BULGARE
331	BURKINA FASO	331	BURKINABE
321	BURUNDI	321	BURUNDAIS(E)
234	CAMBODGE	234	CAMBODGIEN(NE)
322	CAMEROUN	322	CAMEROUNAIS(E)
401	CANADA	401	CANADIEN(NE)
396	CAP VERT	396	CAP VERDIEN(NE)
417	CHILI	417	CHILIEN(NE)
216	CHINE	216	CHINOIS(E)
254	CHYPRE	254	CHYPRIOTE
419	COLOMBIE	419	COLOMBIEN(NE)
397	COMORES	397	COMORIEN(NE)
324	CONGO	324	CONGOLAIS(E)
239	COREE-République de Corée	239	SUD COREEN(NE)
238	COREE-République Populaire Démocratique	238	NORD COREEN(NE)
406	COSTA RICA	406	COSTA RICAIN(E)
326	COTE D'IVOIRE	326	IVOIRIEN(NE)

119	CROATIE	119	CROATE
407	CUBA	407	CUBAIN(E)
101	DANEMARK	101	DANOIS(E)
399	DJIBOUTI	399	DJIBOUTIEN(NE)
438	DOMINIQUE	438	DOMINICAIN(E)
301	EGYPTE	301	EGYPTIEN(NE)
414	EL SALVADOR	414	EL SALVADORIEN(NE)
247	EMIRATS ARABES UNIS	247	EMIRATS ARABES UNIS
420	EQUATEUR	420	EQUATORIEN(NE)
317	ERYTHREE	317	ERYTHREE
134	ESPAGNE	134	ESPAGNOL(E)
106	ESTONIE	106	ESTONIEN(NE)
404	ETATS UNIS	404	AMERICAIN(E)
315	ETHIOPIE	315	ETHIOPIEN(NE)
999	ETRANGER SANS AUTRE INDICATION	999	INCONNUE
508	FIDJI	508	FIDJI
105	FINLANDE	105	FINLANDAIS(E)
100	FRANCE	100	FRANCAIS(E)
328	GABON	328	GABONAIS(E)
304	GAMBIE	304	GAMBIEN(NE)
255	GEORGIE	255	GEORGIEN(NE)
329	GHANA	329	GHANEEN(NE)
133	GIBRALTAR (TERRITOIRE DU ROYAUME UNI)	133	BRITANNIQUE
126	GRECE	126	GREC(QUE)
435	GRENADE	435	GRENADE ET GRENADINES
430	GROENLAND	430	DANOIS(E)
409	GUATEMALA	409	GUATEMALTEQUE
330	GUINEE	330	GUINEEN(NE)
392	GUINEE BISSAU	392	GUINEEN(NE) BISSAU
314	GUINEE EQUATORIALE	314	GUINEEN(NE) EQUATORI
428	GUYANE	428	GUYANAIS(E)
410	HAITI	410	HAITIEN(NE)
411	HONDURAS	411	HONDURIEN(NE)
112	HONGRIE	112	HONGROIS(E)
390	ILE MAURICE	390	MAURICIEN(NE)
503	ILE PITCAIRN	503	BRITANNIQUE
515	ILES MARSHALL	515	ILES MARSHALL
512	ILES SALOMON	512	SALOMON
223	INDE	223	INDIEN(NE)
231	INDONESIE	231	INDONESIEN(NE)
204	IRAN	204	IRANIEN(NE)
203	IRAQ	203	IRAKIEN(NE)
136	IRLANDE ou EIRE	136	IRLANDAIS(E)
102	ISLANDE	102	ISLANDAIS(E)
207	ISRAEL	207	ISRAELIEN(NE)
127	ITALIE	127	ITALIEN(NE)
426	JAMAIQUE	426	JAMAICAIN(E)
217	JAPON	217	JAPONAIS(E)
222	JORDANIE	222	JORDANIEN(NE)
256	KAZAKHSTAN	256	KAZAKH
332	KENYA	332	KENYAN(NE)
257	KIRGHIZISTAN	257	KIRGHIZISTANAIS(E)
513	KIRIBATI	513	KIRIBATI
157	KOSOVO	157	KOSOVO
240	KOWEIT	240	KOWEITIEN(NE)
241	LAOS	241	LAOTIEN(NE)
348	LESOTHO	348	LESOTHO

107	LETTONIE	107	LETTONIEN(NE)
205	LIBAN	205	LIBANAIS(E)
302	LIBERIA	302	LIBERIAN(E)
316	LIBYE	316	LIBYEN(NE)
113	LIECHTENSTEIN	113	LIECHTENSTEIN
108	LITUANIE	108	LITHUANIEN(NE)
137	LUXEMBOURG	137	LUXEMBOURGEOIS(E)
156	MACEDOINE (EX REPUBLIQUE DE YOUGOSLAVIE)	156	EX. REP YOUGO MACEDOINE I
333	MADAGASCAR	333	MALGACHE
227	MALAISIE	227	MALAIS(E)
334	MALAWI	334	MALAWIEN(NE)
229	MALDIVES	229	MALDIVES
335	MALI	335	MALIEN(NE)
144	MALTE	144	MALTAIS(E)
350	MAROC	350	MAROCAIN(E)
336	MAURITANIE	336	MAURITANIEN(NE)
405	MEXIQUE	405	MEXICAIN(E)
516	MICRONESIE-Etats Fédérés de Micronésie	516	MICRONESIEN(NE)
151	MOLDAVIE	151	MOLDAVE
138	MONACO	138	MONEGASQUE
242	MONGOLIE	242	MONGOL(E)
120	MONTENEGRO	120	MONTENEGRO
393	MOZAMBIQUE	393	MOZAMBIQUOIS(E)
311	NAMIBIE	311	NAMIBIEN(NE)
507	NAURU	507	NAURU
215	NEPAL	215	NEPALAIS(E)
412	NICARAGUA	412	NICARAGUAIS(E)
337	NIGER	337	NIGERIEN(NE)
338	NIGERIA	338	NIGERIAN(E)
103	NORVEGE	103	NORVEGIEN(NE)
502	NOUVELLE ZELANDE	502	NEO ZELANDAIS(E)
250	OMAN	250	OMANAIS(E)
339	OUGANDA	339	OUGANDAIS(E)
258	OUZBEKISTAN	258	OUZBEK
213	PAKISTAN	213	PAKISTANAIS(E)
261	PALESTINE	261	PALESTINIEN(NE)
413	PANAMA	413	PANAMEEN(NE)
510	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE	510	PAPOUASIE
421	PARAGUAY	421	PARAGUAYEN(NE)
135	PAYS BAS	135	NEERLANDAIS(E)
422	PEROU	422	PERUVIEN(NE)
220	PHILIPPINES	220	PHILIPPIN(NE)
122	POLOGNE	122	POLONAIS(E)
139	PORTUGAL	139	PORTUGAIS(E)
313	PROVINCES ESPAGNOLES D'AFRIQUE	313	ESPAGNOL(E)
319	PROVINCES PORTUGAISES: ACORES MADERES	319	PORTUGAIS(E)
248	QATAR	248	QATARI(E)
323	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	323	CENTRAFRICAIN(E)
312	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	312	ZAIROIS(E)
517	REPUBLIQUE DES ILES PALAOS	517	PALAOSIEN(NE)
408	REPUBLIQUE DOMINICAINE	408	DOMINICAIN(E)
114	ROUMANIE	114	ROUMAIN(E)
132	ROYAUME-UNI	132	BRITANNIQUE
123	RUSSIE	123	RUSSE
340	RWANDA	340	RUANDAIS(E)
389	SAHARA OCCIDENTAL	389	SAHARA OCCIDENTAL

128	SAINT MARIN	128	SAINT MARIN
306	SAINTE HELENE (TERR.ROYAUME UNI)	306	BRITANNIQUE
439	SAINTE LUCIE	439	SAINTE-LUCIEN(E)
440	SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES	440	SAINT VINCENT ET GRENADINES NORD
506	SAMOA OCCIDENTALES	506	SAMOAN(NE)
995	SANS NATIONALITE	995	APATRIDE
394	SAO TOME ET PRINCIPE	394	SAO TOME ET PRINCIPE
341	SENEGAL	341	SENEGALAIS(E)
121	SERBIE	121	SERBE
398	SEYCHELLES	398	SEYCHELLES
342	SIERRA LEONE	342	SIERRA LEONE
226	SINGAPOUR	226	SINGAPOURIEN(NE)
117	SLOVAQUIE	117	SLOVAQUE
145	SLOVENIE	145	SLOVENE
318	SOMALIE	318	SOMALIEN(NE)
343	SOUDAN	343	SOUDANAIS(E)
235	SRI LANKA	235	SRI LANKAIS(E)
442	ST CHRISTOPHE NIEVES	442	ST CHRISTOPHE NIEVES
104	SUEDE	104	SUEDOIS(E)
140	SUISSE	140	SUISSE
437	SURINAME	437	SURINAMAIS(E)
391	SWAZILAND	391	SWAZILANDAIS(E)
206	SYRIE	206	SYRIEN(NE)
259	TADJIKISTAN	259	TADJIK
236	TAIWAN	236	CHINOIS(E) TAIWAN
309	TANZANIE	309	TANZANIEN(NE)
344	TCHAD	344	TCHADIEN(NE)
116	TCHEQUE (REPUBLIQUE)	116	TCHEQUE
431	TERRITOIRE DES PAYS BAS	431	NEERLANDAIS(E)
505	TERRITOIRE DES USA EN OCEANIE	505	AMERICAIN(E)
427	TERRITOIRE DU ROYAUME UNI - ATLANTIQUE	427	BRITANNIQUE
425	TERRITOIRE DU ROYAUME UNI AUX ANTILLES	425	BRITANNIQUE
432	TERRITOIRE D'USA EN AMERIQUE	432	AMERICAIN(E)
219	THAILANDE	219	THAILANDAIS(E)
262	TIMOR ORIENTAL	262	TIMOR ORIENTAL
345	TOGO	345	TOGOLAIS(E)
509	TONGA	509	TONGUA OU FRIENDLY
433	TRINITE ET TOBAGO	433	TRINITE ET TOBAGO
351	TUNISIE	351	TUNISIEN(NE)
260	TURKMENISTAN	260	TURKMENE
208	TURQUIE	208	TURC (TURQUE)
511	TUVALU	511	TUVALU
155	UKRAINE	155	UKRAINIEN(NE)
423	URUGUAY	423	URUGUAYEN(NE)
514	VANUATU	514	VANUATU
129	VATICAN	129	VATICAN(E)
424	VENEZUELA	424	VENEZUELIEN(NE)
243	VIETNAM	243	VIETNAMIEN(NE)
251	YEMEN	251	YEMENITE
346	ZAMBIE	346	ZAMBIEN(NE)
310	ZIMBABWE	310	ZIMBABWEIEN(NE)

DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES : STATUTS PARTICULIERS ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les démarches à suivre

Si vous avez un statut particulier avec de fortes contraintes d'emploi du temps ou des difficultés à vous déplacer sur le campus, l'Université Grenoble Alpes peut vous offrir un accompagnement pédagogique personnalisé pour la réussite de vos études. Pour ce faire vous pouvez faire une demande d'aménagement d'études afin que votre année universitaire se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Vous êtes **sportif de haut niveau**, étudiant **artiste**, étudiant **engagé (sapeur-pompier volontaire, réserviste, service civique, membre de bureau associatif, salarié)** ou les **étudiant entrepreneur**, vous trouverez toutes les informations nécessaires à vos démarches de demande d'aménagement sur le site de l'UGA rubrique « formation » - « modalités de formation » - « Aménagements d'études : étudiants à besoins spécifique »

Ou sur le lien web suivant : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques-576535.kjsp>

Si vous êtes **en situation de handicap ou de longue maladie** vous devez effectuer la demande d'aménagement handicap directement en ligne. Pour cela vous devez vous rendre sur le site du Service Accueil Handicap, « Aménagement d'études »

Ou cliquez directement sur ce lien web : <https://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/amenagement-des-etudes/>

LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Tous les étudiants relèvent du régime général de la sécurité sociale.

Pour les étudiants étrangers, ils devront obligatoirement réaliser par eux-mêmes une démarche pour s'affilier au régime général *via* le site internet d'affiliation.

Les informations sur la sécurité sociale pour les étudiants étrangers sont disponibles sur le site de l'UGA :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/assurances/>

PRATIQUE DU SPORT

Pour la pratique du sport au sein de l'université, merci de vous adresser au **SUAPS** (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives).

📧 **Site Internet** : <https://suaps.univ-grenoble-alpes.fr/>

Site de Grenoble	Site de Valence
<p>Faculté de sciences (DLST, Chimie-Biologie, PhiTEM, IM²AG, Polytech, OSUG) :</p> <p>@ Adresses mail : suaps-stsg@univ-grenoble-alpes.fr</p> <p>☎ Téléphone : 04 76 74 82 00</p> <hr/> <p>Faculté H3S (ARSH, SHS, SoCLE, LLASIC, STAPS, Médecine, Pharmacie) :</p> <p>@ Adresses mail : suaps-deqshs@univ-grenoble-alpes.fr</p> <p>☎ Téléphone : 04 76 74 82 07</p> <hr/> <p>IUT 1, IUT 2, IAE, SciencesPo Grenoble, IUGA, Faculté de Droit, Faculté d'Economie-Gestion, CUEF :</p> <p>@ Adresses mail : suaps-all@univ-grenoble-alpes.fr</p> <p>☎ Téléphone : 04 76 74 82 02</p>	<p>@ Adresse mail : suaps-valence@univ-grenoble-alpes.fr</p> <p>☎ Téléphone : 04 38 38 84 20</p>
<p>📍 Adresse :</p> <p>SUAPS UGA Campus universitaire Maison Universitaire des Services aux Etudiants (MUSE) 80 Allée Ampère 38400 St-Martin d'Hères</p>	<p>📍 Adresse :</p> <p>Centre Sportif Universitaire Route de Malissard - 26000 Valence</p>

INFOS PRATIQUES SUR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

 Adresse géographique principale :	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES Domaine Universitaire 621 avenue centrale 38400 Saint martin d'Hères
 Site Internet :	http://www.univ-grenoble-alpes.fr
 Accès par train :	https://www.sncf.com/fr/gares/grenoble-universites-gieres
 Accès par tramway :	https://www.tag.fr/